

Québec, le 15 juin 2026

À tous mes patients,

Objet : Fin de ma pratique à la Clinique médicale Pierre-Bertrand à compter du 30 septembre 2026

Bonjour,

J'ai le regret de vous informer que je cesserai mes activités à la Clinique médicale Pierre-Bertrand à compter du **30 septembre 2026**, en raison d'une réorientation de ma pratique médicale.

Il m'est malheureusement impossible de trouver un médecin remplaçant pour tous mes patients. Je n'ai pas d'autre choix que de mettre fin à votre inscription à mon nom à la RAMQ à compter de mon départ. Sous réserve de l'état actuel des choses dans le réseau de la santé, le 1^{er} octobre 2026 vous deviendrez un patient sans médecin de famille.

À compter du 30 septembre 2026, je vous encourage fortement à vous inscrire sur la liste d'attente du Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF). Vous pouvez le faire :

- par Internet, à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/sante/trouver-une-ressource/guichet-acces-medecin-famille>, ou
- par téléphone, en obtenant le numéro du guichet de votre lieu de résidence à l'adresse suivante : <https://sante.gouv.qc.ca/votre-gaco/>

Votre inscription est importante, car elle vous permettra d'avoir accès à des soins et des services de santé via le guichet d'accès, en attendant d'obtenir un nouveau médecin de famille.

Pour obtenir de l'assistance afin de vous inscrire au Guichet d'accès ou pour obtenir un rendez-vous avec un médecin ou un autre professionnel, vous pouvez composer le **811**.

À la suite de mon départ, votre dossier médical demeurera conservé au sein de la Clinique médicale Pierre-Bertrand. Une copie de votre dossier pourra être transmise à votre nouveau médecin de famille, avec votre consentement.

Cordialement,

Dre Andréanne Tremblay, MD